

SERVICE DU SECRÉTARIAT.

TERRITOIRE

R.D.

DU

RUANDA-URUNDI

USUMBURA, LE

22 mai 1946.-

N° 2682  
SRC

(Rappeler dans la réponse la date et le numéro)

Réponse au n°

du

n° 548 Sec  
8-6-46.

Annexe

OBJET:

Rentrée en Europe.

Monsieur l'Administrateur Territorial (TOUS),

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous, copie du télégramme n° 2206 de la Commission de Rapatriement.

"n° 220617/Comrap Grand nombre coloniaux pas fait connaître Comrap nombre points situation famille âge et sexe enfants adresse exacte priorité professionnelle éventuellement stop Prière les prier fournir télégraphiquement renseignements demandés "

Commission Rapatriement

Cette communication ne concerne pas le personnel de la Colonie au sujet duquel le nécessaire a été fait.-

Je vous serais gré de vouloir bien porter ce texte à la connaissance de vos administrés.-

Le Chef du Secrétariat du R.U. STAUMARD,

A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

R U H E N G E R I . -

=====

Ruhengeri



4845